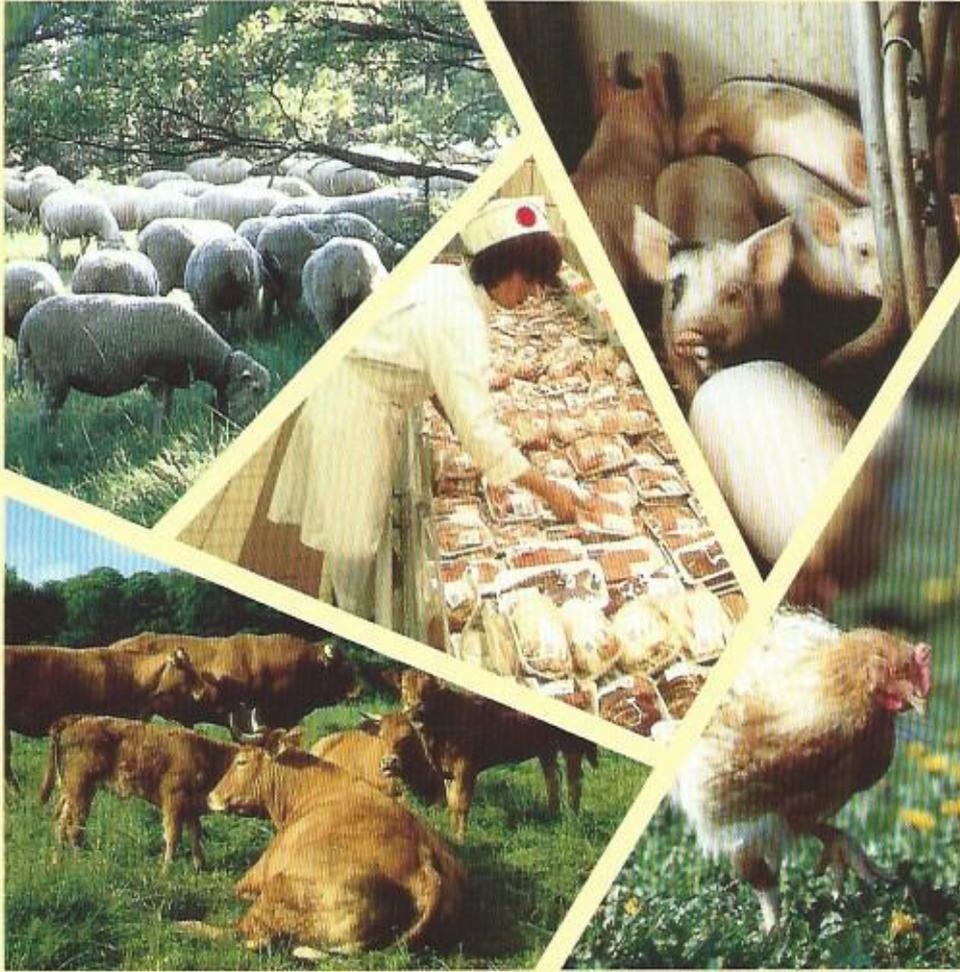


A Bernard



TOUR MAINE-MONTPARNASSE
33, AVENUE DU MAINE
75755 PARIS CEDEX 15

L'OFIVAL ET SES MISSIONS

■ *Etablissement Public à caractère interprofessionnel*

L'Office National Interprofessionnel des Viandes, de l'Élevage et de l'Aviculture est un établissement public à caractère industriel et commercial créé dans le cadre de la Loi sur les Offices par produit adoptée en octobre 1982. Successeur de l'ONIBEV, dont la compétence couvrait les seuls secteurs bovin et ovin, son domaine d'action a été étendu aux secteurs porcin, chevalin, avicole ainsi qu'aux productions de diversification et aux filières viande correspondantes, y compris le cinquième quartier.

L'OFIVAL est doté d'un Conseil de Direction qui réunit les représentants professionnels de l'ensemble des filières, des éleveurs aux distributeurs, "de l'étable à l'assiette" puisque les consommateurs et les salariés des entreprises viandes y sont également présents. Les représentants des Pouvoirs Publics : Ministère de l'Agriculture et de la Forêt (DPE et DGAI notamment) - Ministère de l'Économie, des Finances et du Budget (DGCCRF et DREE) constituent l'autre composante importante du Conseil. Cette constitution fait du Conseil de Direction, mais aussi des Conseils Spécialisés par filière, des instances de concertation permanente entre l'Administration et les Professionnels des filières élevage-viande.

■ *Trois missions et des moyens communautaires et nationaux*

L'OFIVAL s'est vu confier trois grandes missions :

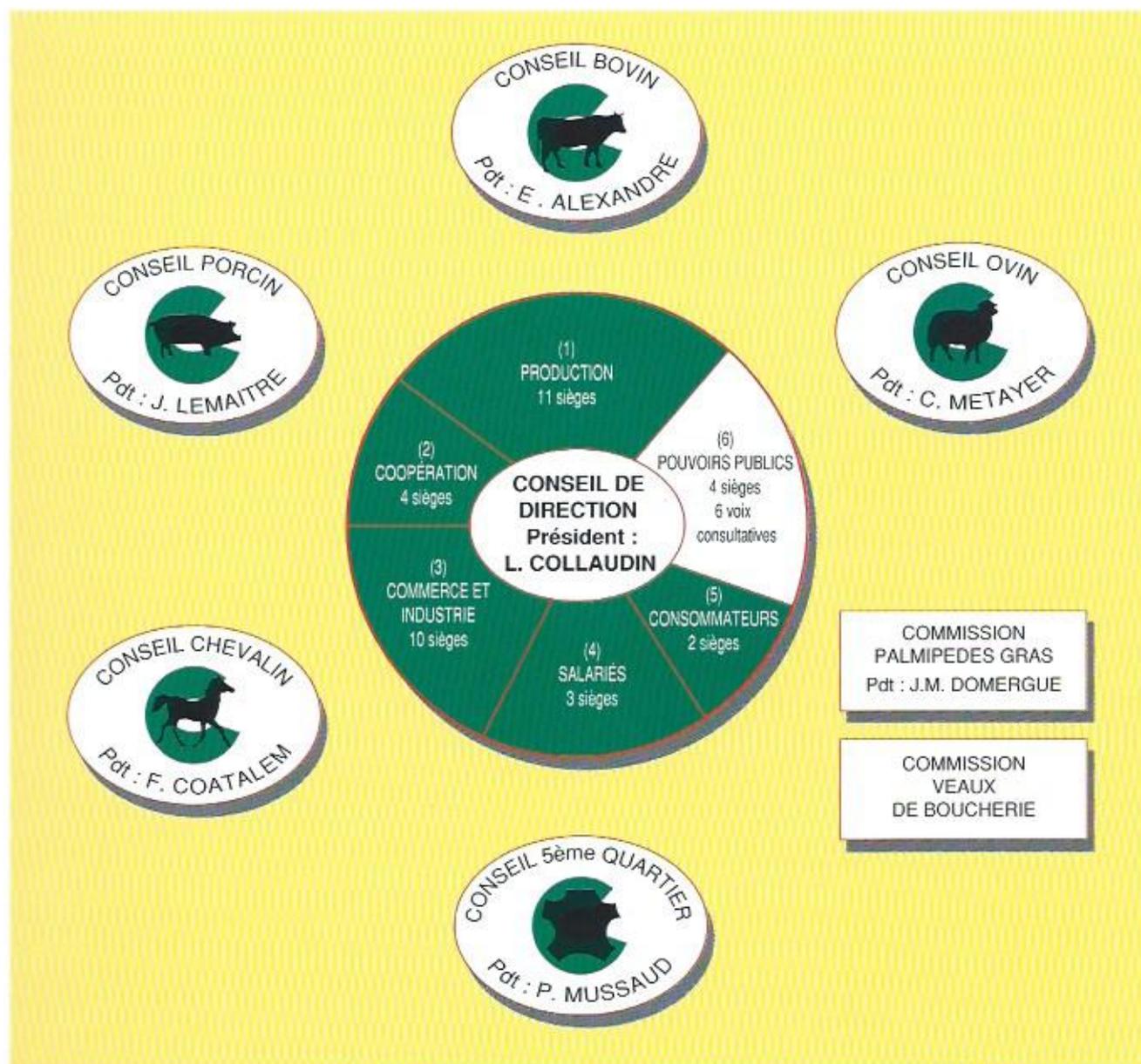
- 1 La gestion des marchés communautaires conformément aux décisions prises par la Commission des Communautés Européennes.
- 2 L'amélioration de la connaissance et du fonctionnement des marchés des viandes aux niveaux national, communautaire et mondial.
- 3 La mise en œuvre de politiques visant au renforcement de l'efficacité économique des filières élevage-viande françaises notamment dans le cadre de procédures déconcentrées (contrats État-Régions).

Pour remplir ces missions, l'Office gère deux budgets distincts : un budget communautaire d'environ dix milliards de francs - un budget national alimenté par le budget du Ministère de l'Agriculture et de la Forêt d'un peu plus d'un milliard de francs.

Dirigé par un Directeur nommé par décret interministériel, l'Office compte 250 agents dont 190 au siège, à Paris (Tour Maine-Montparnasse) et 60 répartis dans les principales régions d'élevage.

LE CONSEIL DE DIRECTION ET LES CONSEILS SPECIALISES

■ *Des instances de concertation permanente*

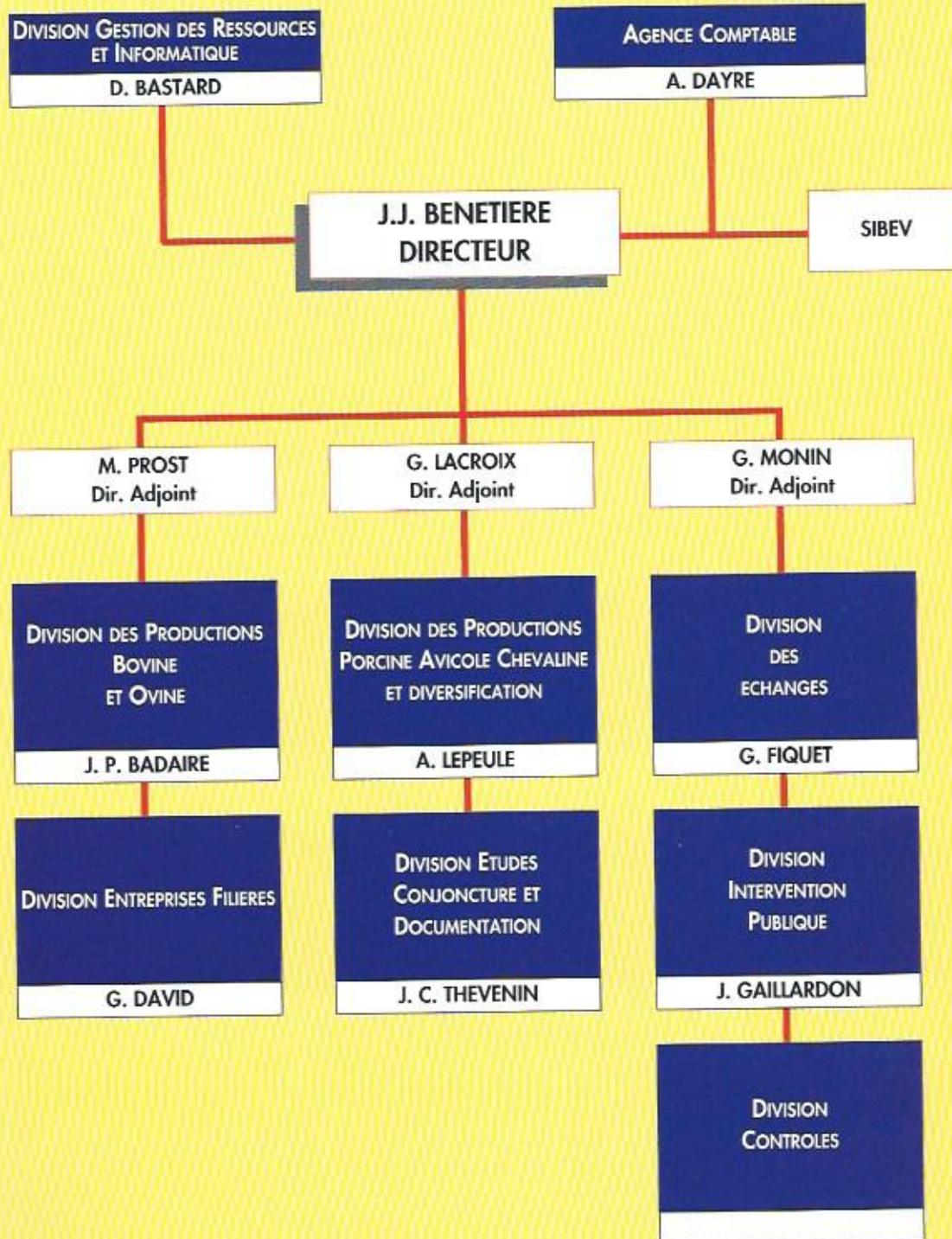


1 PRODUCTION		2 COOPERATION		3 - COMMERCE ET INDUSTRIE		4 - SALARIES DES FILIÈRES		5 CONSOMMATEURS		6 MINISTÈRES	
G. Lassus	(CFA)	J. Adam	(FNCBV)	J. Ligue	(CHASYCA)	J. Delepine	(CFDT)	J. Marguin	(CSF)	Agriculture	
E. Schaeffer	(CFA)	B. Chevalier	(FNCBV)	J. Chesnaud	(CNBBCE)	R. Hubaut	(CGC)	D. Gayral	(UFS)	Economie Finances et Budget	
J. Daul	(FNB)	F. Toulis	(FNCBV)	C. Vignon	(CNCF)	P. Boudet	(CGT)			Commerce extérieur	
G. Ferré ⁽¹⁾	(FNB)	Y. Vincent	(FNCBV)	R. Petrich	(CODIVIAL)					Industrie	
M. Prugue	(FNB)			JP Berger	(FEDIMAS)					Commerce et Artisanat	
B. Martin	(FNO)			E. Hervouet	(FENSCOPA)					Consommation	
C. Metayer	(FNO)			CH. Richard	(FIC)						
A. Caubios	(FNP)			R. Baries	(FNBBCE)						
G. Roue	(FNP)			P. Mussaud	(FNICGV)						
M. Van den Bossche	(FNP)			R. Carf	(SNIV)						

⁽¹⁾ Pdt de la SIBEV

L'ORGANIGRAMME DES SERVICES

■ Des équipes opérationnelles

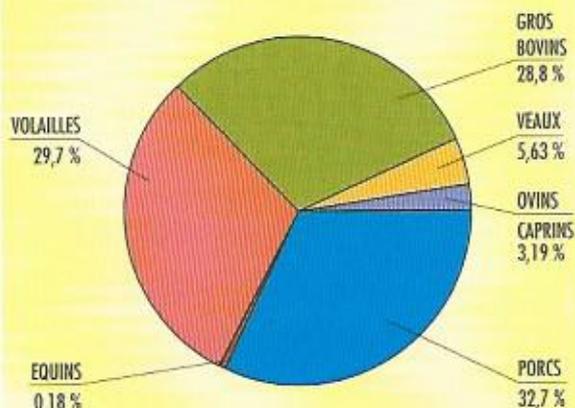


LES FILIERES VIANDES : CHIFFRES CLES

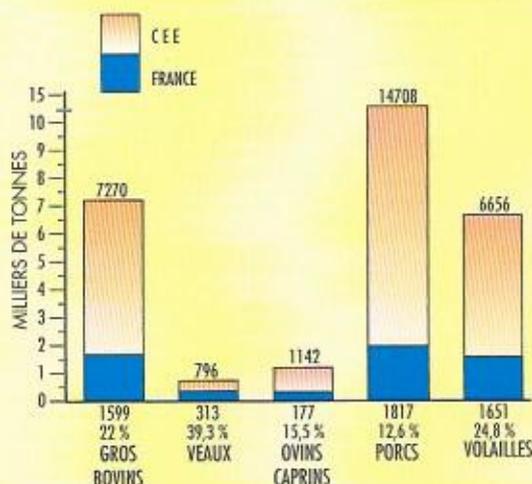
Une place essentielle dans l'agro-alimentaire français ■

LA PRODUCTION FRANÇAISE PAR ESPECE EN 1990

La production totale s'élève à 5 567 000 T.
La répartition par espèce est la suivante :

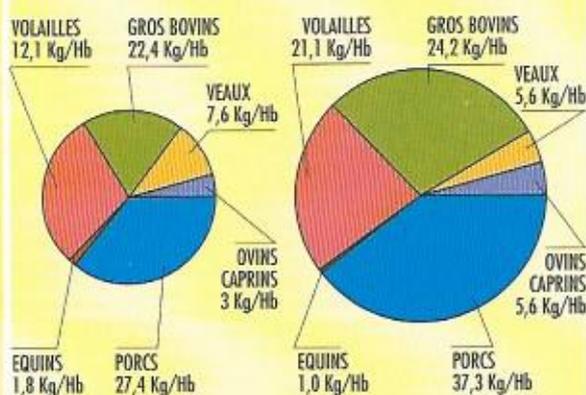


PART DE LA FRANCE DANS LA PRODUCTION COMMUNAUTAIRE EN 1990



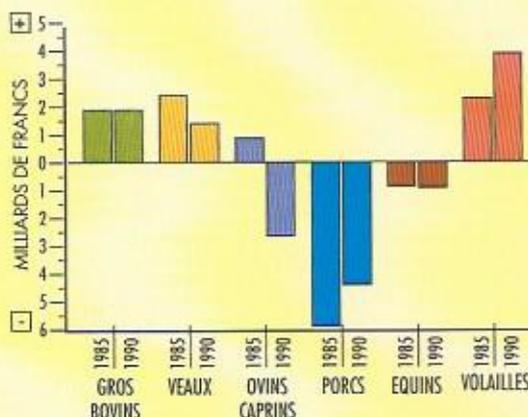
LA CONSOMMATION DES VIANDES de 1970 à 1990

EN 1970 : 3 395 000 T. : 74,3 Kg/Hb
EN 1990 : 5 332 000 T. : 94,8 Kg/Hb



LE COMMERCE EXTERIEUR de 1985 à 1990

Solde des échanges dans le secteur des viandes (en valeur) en 1985 - 1990



POINTS DE REPERE :

VIANDE BOVINE

- 360 000 Eleveurs
- 140 Groupements de producteurs bovins
- 3 000 Négociants
- 430 Abattoirs de bovins

VIANDE OVINE

- 70 000 Eleveurs
- 96 Groupements de producteurs ovins
- 439 Abattoirs d'ovins

VIANDE PORCINE

- 22 000 Eleveurs
- 145 Groupements de producteurs de porcs
- 424 Abattoirs de porcs

AVICULTURE

- 20 000 Eleveurs

ENTREPRISES

- 1 320 Entreprises d'Abattage/Transformation
- 530 Viandes de boucherie
- 230 Viandes de volaille
- 560 Charc-Salaisons

DISTRIBUTEURS

- 7 200 Grandes surfaces
- 32 000 Bouchers artisans
- 160 700 Collectivités

LES IMPLANTATIONS RÉGIONALES DE L'OFIVAL

■ Des hommes de terrain



TÉLÉVIANDES : 36 28 00 54
En permanence, l'actualité de
tous les secteurs : cotations,
restitutions et montants
compensatoires, interventions...

PUBLICATIONS DISPONIBLES

- LES DÉCOUPES DES VIANDES
- ABATTAGES ET ABATTOIRS D'ANIMAUX DE BOUCHERIE EN 90
- ABATTAGES ET ABATTOIRS DE VOLAILLES ET LAPINS EN 89
- DÉCOUPE INDUSTRIELLE DES VIANDES D'ANIMAUX DE BOUCHERIE EN 1990 (DISPONIBLE EN FEVRIER 92)
- DÉCOUPE DES VOLAILLES ET LAPINS EN 1989
- LE MARCHÉ DES VIANDES ET DES PRODUITS AVICOLES EN 1991 (FRANCE - CEE- MONDE) DISPONIBLE EN FEVRIER 92
- EVOLUTION DE LA CONSOMMATION DES PRODUITS CARNES DE 1980 À 1990
- EVOLUTION DU COMMERCE EXTERIEUR DE LA FRANCE, POUR LES ANIMAUX, LES VIANDES ET LES AUTRES PRODUITS AVICOLES EN 90
- RESULTATS FINANCIERS DES ENTREPRISES D'ABATTAGE ET DE TRANSFORMATION DES VIANDES DE BOUCHERIE EN 90
- GUIDE COMPTABLE DES INDUSTRIES ET DU COMMERCE DU BÉTAIL E DE LA VIANDE
- DOSSIER TECHNIQUE DEPOUILLE (GROS BOVINS, VEAUX, OVINS)

SERVICE DES VENTES : TÉL. DIRECT (1) 45.38.36.34

OFIVAL - TOUR MAINE-MONTPARNASSE

33, Av du Maine 75755 PARIS Cedex 15 - TÉL : (1) 45.38.84.00 - TÉLÉX : 205 476 F - TÉLÉCOPIE : (1) 45.38.36.77